



DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL

La Municipalité de la commune de Champagne,

agissant en vertu de la loi sur l'exercice des droits politiques (LEDP),
porte à la connaissance des électeurs que, dans sa séance du 13 mars 2025,
le Conseil communal a adopté les préavis municipaux suivants :

- Préavis municipal n° 56 (25) : Demande d'adoption d'un crédit pour l'acquisition de télécommandes pour l'accès à notre déchèterie
- Préavis municipal n° 57 (25) : Demande d'adoption d'un crédit pour le remplacement des logiciels de gestion communale

Les électeurs peuvent consulter ces décisions au bureau du greffe municipal.

Cette décision est susceptible de référendum dans les 10 jours qui suivent le présent affichage (articles 107 à 111 LEDP).

Champagne, le 14 mars 2025



Commune de
Champagne

Greffe municipal
Rue du Village 1
1424 Champagne

024 436 04 20
champagne@champagne.ch
www.champagne.ch

LA MUNICIPALITE